

Dossier



# ROUTE DES HAUTS DE L'EST

**UN PROJET AMBITIEUX ET ATTENDU**

**Mercredi 12 avril 2017 • Villa du Département**

*Le Département aux côtés des Réunionnais*

# CONTEXTE

Le réseau des routes départementales se situe au cœur des problématiques de déplacement à l'échelle du territoire du fait de l'importance du réseau de desserte (720 km) irriguant l'ensemble des microrégions et constituant les liaisons essentielles entre les Hauts et les Bas.

La Collectivité a prévu dans les Priorités de la mandature 2015-2021, un programme ambitieux de développement du réseau routier départemental axé notamment sur la création de voies nouvelles.

Parmi ces nouveaux axes, la création d'une liaison des Hauts de l'Est, une infrastructure routière de liaison et de transit d'intérêt départemental.

Pour ce faire, le Département a décidé de relancer le dossier « Route des Hauts de l'Est » et de reprendre les études menées sur cet itinéraire des Hauts du Nord et de l'Est.

Compte tenu de la pression démographique, du caractère insulaire du territoire où la problématique des transports est un enjeu majeur (11 km de bouchon tous les matins sens Est-Nord), l'objectif principal du Département est de proposer un tracé, un aménagement cohérent et durable, afin de :

- désenclaver les Hauts ;
- renforcer le maillage routier ;
- structurer l'urbanisme amené à se développer ;
- proposer un itinéraire de substitution au transit Est-Nord, tout en favorisant l'attrait touristique des Hauts.

Ce tracé sera le résultat d'une analyse la plus complète possible des contraintes inhérentes à l'implantation d'une nouvelle infrastructure dans un environnement existant.

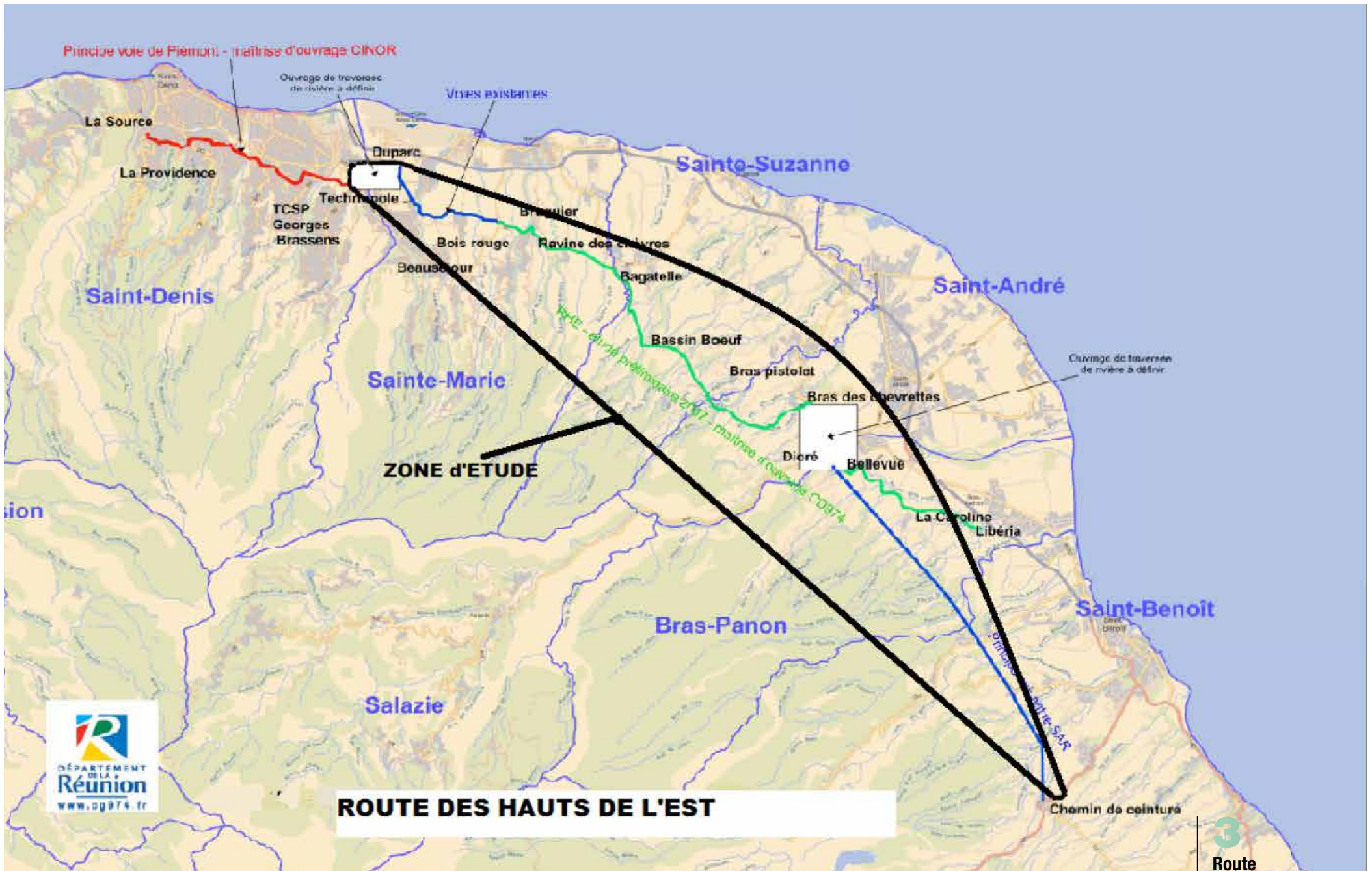
Cette nouvelle voie est inscrite dans le Schéma d'Aménagement Régional depuis 1995 comme complément à la structuration du réseau littoral.

Elle permettra un maillage à mi pente pour les RD 61, 51, 63, 46, 53, et 54.

## L'itinéraire des Hauts du Nord et de l'Est

- coté Saint-Denis, il correspond à la voie de Piémont, portée par la CINOR ;
- de Sainte-Marie à Saint-Benoît, il devient la route des Hauts de l'Est.







# HISTORIQUE



**4**  
Route  
des Hauts de l'Est

## LES ANCIENNES ÉTUDES

Les dernières études sur la Route des Hauts de l'Est proposent un itinéraire partiel ne prenant pas en compte les contraintes et ne répondant pas ainsi aux problématiques.

### Pour rappel ...

- Première étude en 1992 pour inscription au SAR de 1995
- Recherche de fuseaux 2002
- Proposition d'un itinéraire sur la zone Sainte-Marie - Bras-Panon en 2007

Projet mis en attente



# POINT D'ÉTAPE

## UNE LIAISON ATTENDUE MOBILISANT TOUS LES ACTEURS

Des rencontres avec les services « infrastructure et aménagement » des 6 communes (Saint-Denis, Sainte-Marie, Sainte-Suzanne, Saint-André, Bras-Panon, Saint-Benoît) et des 2 EPCI (CINOR et CIREST) concernées, ont mis en évidence une attente forte de cette infrastructure depuis La Rivière des Pluies jusqu'à la RN 3.



## Planning et montant prévisionnels

- Élaboration du Programme d'étude du BET : février-mars 2017
- Consultation du BET : avril-mai 2017
- Choix du prestataire : juillet-août 2017
- Diagnostic : novembre 2017
- Proposition de 3 tracés : 1<sup>er</sup> trimestre 2018
- Analyse multicritère : 2<sup>d</sup> trimestre 2018
- Concertation/communication : mi 2018
- Finalisation d'un tracé concerté, retenu et validé de La Rivière des Pluies à Saint-Benoît : 2<sup>d</sup> semestre 2018
- Montant prévisionnel des études : 320 000 € HT



DÉPARTEMENT  
DE LA  
**Réunion**

*Le Département aux côtés des Réunionnais*

## **INFORMATIONS**

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION  
Hôtel du Département  
2, rue de la Source  
97488 Saint-Denis Cedex  
Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99  
[www.cg974.fr](http://www.cg974.fr)